

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2022



N° 74/2022

Le 9 décembre deux mil vingt-deux à 18 Heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 2 décembre 2022.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Desmedt, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjointes ; M. Rauzier, Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, M. Hamot, Mmes Fernandes, Delormel, MM. Rousseau, Matron, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Bourgoin par Mme Delamarre, M. Moonen par M. Dubouil, M. Aubry par M. Bourgeteau, M. Kwak par Mme Brunet, Mme Coulon par M. Desmedt, Mme Flagothier par Mme Trézel, Mme Vigne par Mme Bonnet.

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes Konan et Barre, MM. Berthelot et Lenoble.

Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 24
Votes Pour : 0
Votes Contre : 0
Abstentions : 24

OBJET : Actualisation des droits de place pour le marché.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 29 du contrat conclu en juillet 2019 avec la Société MANDON,

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur l'actualisation tarifaire du marché communal,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de s'abstenir sur l'application de l'augmentation de 4.42% à compter du 1^{er} janvier 2023 selon les derniers indices publiés et conformément à la formule d'actualisation.

Pour copie conforme.



Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental